



Agence FUTURA METZ

TRANSACTION IMMOBILIÈRE – EXPERTISE - LOCATION – GESTION

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires maximums de Transaction

Locaux à usage d'habitation / Terrains

Prix de vente FAI*	Honoraires agence**
Jusqu' à 80.000 €	10% TTC du prix de vente
De 80.001 € à 100.000 €	9% TTC du prix de vente
De 100.001 € à 150.000 €	8% TTC du prix de vente
De 150.001 € à 200.000 €	7% TTC du prix de vente
De 200.001 € à 250.000 €	6,5% TTC du prix de vente
De 250.001 € à 300.000 €	6% TTC du prix de vente
De 300.001 € à 500.000 €	5% TTC du prix de vente
A partir de 500.001 €	3,5% TTC du prix de vente

* Frais d'Agence Inclus

** Honoraires à la charge du vendeur (sauf stipulations particulières) – Montant minimum 6.000 € TTC

Vente de neuf : 5% TTC du prix de vente

Box, garage, place de parking

10% TTC du prix de vente – Montant minimum 2.000 € TTC

Locaux à usage professionnel

15% TTC du prix de vente

Viager

10% TTC du prix de vente

Honoraires d'Expertise Immobilière et Avis de valeur

Expertise Immobilière Valeur Vénale : sur devis (devis gratuit)

Avis de valeur hors mise en vente : 150 € TTC

Tél. : 03 87 50 40 00

5 Boulevard de Trèves 57070 METZ

futurametz@arthurimmo.com

<https://futurametz.arthurimmo.com>

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires maximums de Location

Honoraires de location

(selon loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, loi ALUR et décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014)

Prestations	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Entremise et négociation	120 €	-
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	8 € TTC / m ²	8 € TTC / m ²
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Etat des lieux de sortie	3 € TTC / m ²	-

Honoraires de location locaux professionnels et commerciaux

2 mois de loyer hors charges locataire + 2 mois de loyer hors charges propriétaire

Honoraires de location hors cadre de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

Prestations	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Entremise et négociation	150 €	-
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	15 € TTC / m ²	15 € TTC / m ²
Etat des lieux d'entrée	5 € TTC / m ²	5 € TTC / m ²
Etat des lieux de sortie	5 € TTC / m ²	-

Honoraires prestations diverses (charge bailleur)

Rédaction d'un bail d'habitation en nu ou meublé : 500 € TTC

Etat des lieux : 3 € TTC / m² (prix plancher de 100 € TTC par état des lieux réalisé) + forfait 50 € TTC en cas de meublé

Tél. : 03 87 50 40 00

5 Boulevard de Trèves 57070 METZ

futurametz@arthurimmo.com

<https://futurametz.arthurimmo.com>



Agence FUTURA METZ

TRANSACTION IMMOBILIÈRE – EXPERTISE - LOCATION – GESTION

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires maximums de Gestion

Prestations incluses

Prestations	Honoraires
Mise en place du mandat de gestion	7% HT des encaissements (hors dépôt de garantie), soit 8,4% TTC à la charge du bailleur
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	
Révision annuelle des loyers	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	
Décompte lors du départ du locataire	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	
Tenue de la comptabilité propriétaire	
Rédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	
Gestion technique d'entretien courant* inférieur à 1.500 € TTC	
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	
WAGY (Conciergerie en ligne 7j/7 24h/24)	

* La gestion technique d'entretien courant fait référence à l'ensemble des opérations régulières et nécessaires pour maintenir un bien immobilier en bon état de fonctionnement et de sécurité. Cela inclut des tâches telles que la maintenance des équipements, la réparation des installations, le nettoyage des parties communes, et l'entretien des espaces verts. Ces opérations visent à prévenir les dégradations et à assurer le confort des occupants. Selon le type de bail et les clauses contractuelles, certaines de ces tâches peuvent être à la charge du locataire ou du propriétaire.

Tél. : 03 87 50 40 00

5 Boulevard de Trèves 57070 METZ

futurametz@arthurimmo.com

<https://futurametz.arthurimmo.com>

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires maximums de Gestion (suite)

Prestations complémentaires

Prestations	Honoraires
Recouvrement des créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	200 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant* supérieur à 1.500 € TTC	6% TTC de : Montant HT des travaux moins 1.250 €
Gestion technique d'entretien hors gestion courante	6% TTC du montant HT des travaux
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	60 € TTC par an et par lot
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	120 € TTC
Vacation horaire relative à : assemblée générale des copropriétaires, suivi de dossier sinistre, suivi de dossier contentieux (hors assurance loyers impayés), représentation propriétaire (commission conciliation, tribunal, etc...)	90 € TTC/heure du lundi au vendredi de 9h à 18h, et 120 € TTC/heure en dehors de ces créneaux
Rédaction d'un avenant au bail	150 € TTC
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	200 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	90 € TTC/heure
Garantie Loyers Impayés	Sur devis partenaires

Tél. : 03 87 50 40 00

5 Boulevard de Trèves 57070 METZ

futurametz@arthurimmo.com

<https://futurametz.arthurimmo.com>